

# AVENANT AU CONTRAT PORTANT REVALORISATION INDICIAIRE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

Entre :

M.....(dénomination exacte de la Collectivité ou de l'établissement concerné) représenté(e) par sa/son (Maire ou Président) dûment habilité(e) par délibération du ..... (indiquer l'organe délibérant) du ..... ci-après désigné(e) "la collectivité (ou l'établissement) ",

Et :

M.....(nom, prénom), domicilié(e)  
à.....ci-après désigné(e) "le co-contractant"

Vu le Code Général de la Fonction Publique,  
Vu le décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 modifié relatif aux indices de la fonction publique,  
Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;  
Vu le décret n° ..... portant statut particulier du cadre d'emplois ..... ;  
Vu le décret n° ..... portant échelonnement indiciaire applicable aux ..... (cadre d'emplois) ;  
Vu le décret n° 2022-1615 du 22 décembre 2022 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique  
Vu le contrat à durée déterminée en date du .../.../..... recrutant M..... du .../.../..... au .../.../..... en qualité de ..... (préciser le grade/cadre d'emplois ou catégorie) contractuel et rémunéré par référence à l'indice brut ..... (indice majoré .....) correspondant au .....<sup>ème</sup> échelon dudit grade ;

OU

Vu le contrat à durée indéterminée en date du .../.../..... recrutant M ..... à compter du .../.../..... en qualité de ..... (préciser le grade/cadre d'emplois ou catégorie) contractuel et rémunéré par référence à l'indice majoré ..... correspondant à l'IB .....  
Considérant qu'il convient d'appliquer la revalorisation indiciaire à cet agent contractuel ;

Il a été d'un commun accord convenu ce qui suit :

**Article 1 -** La situation de M..... est modifiée comme suit :

Situation ancienne	Situation nouvelle au 1 <sup>er</sup> janvier 2023
..... (préciser la catégorie) ..... (préciser le grade ou cadre d'emplois le cas échéant)	..... (préciser la catégorie) ..... (préciser le grade ou le cadre d'emplois le cas échéant)
Maintien de rémunération :	Maintien de rémunération : 353

**Article 2 -** Les autres articles restent inchangés.

**Article 3 -** Le Directeur Général de la collectivité est chargé de l'exécution du présent contrat dont ampliation sera insérée au dossier individuel de l'agent et transmise à :

- Mme la Présidente du Centre de Gestion,
- M. le Receveur Municipal,
- L'intéressé (e).

A....., le .....

Nom, Prénom du signataire.....

Qualité du signataire (ex. Le Maire)

L'agent,

Mention « Lu et approuvé »

Le....., .....

« La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Poitiers, 15 Rue de Blossac, 86000 POITIERS ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».